

DELIBERATION

SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 26 OCTOBRE 2015

Nombre de Conseillers : 37  
En exercice : 37  
Présents : 31  
Pouvoirs : 5  
Votants : 36

Date de convocation du Conseil Communautaire :  
Le 20 octobre 2015

Le 26 octobre 2015, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard GRISON, Président, au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Christian BAISE, Nathalie BARDE, Jean-José BETTIOL (Beauregard), Noël CHEYNET, Roger CHORIER (Civrieux), Christine CIOLFI, Brigitte COULON, Pascal CUNY, Dominique DESFORGES, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Raymond MOUSSY, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Claude TRASSARD, Dominique VIAL.

Absents excusés : Jean-Claude AUBERT, Marie Jeanne BEGUET (remplacée par R. CHORIER), Hubert BONNET (pouvoir à M. PECHOUX), André COLLON (St Jean de Thurigneux), Daniel DOMPOINT (remplacé par J.-J. BETTIOL), Béatrice GUERIN (pouvoir à Cl. TRASSARD), Gilles LEMOINE (Ste Euphémie), Gaëlle LICHTLE (pouvoir à Y. GALLAY), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Chantal NOEL (pouvoir à Y. DUMOULIN), Nathalie TISSERAND (Parcieux), Frédéric VALLOS (pouvoir à F. DUVILLARD).

Assistaient : Michel DUROUSSIN (Rancé), Marie-Christine THEVENET (Villeneuve).

Secrétaire de séance : Nathalie BARDE

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE : Modification des statuts du SMICTOM**

Mr Etienne SERRAT, Vice-président chargé de l'environnement, indique que par courrier du 24 septembre 2015, le SMICTOM nous a informé que son siège a été transféré au 114 allée de Forquevaux à Trévoux. Ce changement de siège doit être acté dans les statuts du syndicat, lesquels ne peuvent être modifiés qu'avec l'approbation de ses membres.

Le Comité syndical du SMICTOM a donc délibéré le 15 septembre 2015 sur une modification de l'article 4 de ses statuts et soumet cette proposition à ses membres dont la CCDSV.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- ✓ **Approuve** la modification de l'article 4 des statuts du SMICTOM, transférant le siège de ce syndicat au 114 allée de Forquevaux, Parc d'activité de Fétan – 01600 TREVOUX

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

A Trévoux, le 26 octobre 2015,

Le Président,  
Bernard GRISON

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : - 4 NOV. 2015  
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20151026-2015C110-AG  
Affichage le :

- 4 NOV. 2015

